

La population normande quasi stable entre 2013 et 2019

Insee Analyses Normandie • n° 98 • Décembre 2021



Au 1^{er} janvier 2019, la région Normandie compte 3 325 032 habitants, un niveau quasi stable par rapport à 2013 (- 550 habitants par an). Le faible excédent naturel sur la période est compensé par un solde migratoire négatif de niveau équivalent. Cette atonie démographique succède à une période 2008-2013 où la démographie normande était orientée à la hausse, bien que de façon mesurée (+ 7 050 habitants par an). Les cinq départements normands présentent des trajectoires hétérogènes. Ainsi, la Manche et l'Orne voient leur population diminuer, alors que dans le Calvados et l'Eure la population augmente légèrement, quand la population de Seine-Maritime est stable. La stabilité démographique constatée à l'échelle régionale recouvre deux phénomènes contraires : la population des communes peuplées de plus de 5 000 habitants diminue mais cette baisse est compensée en quasi-totalité par la croissance démographique des communes de moins de 2 000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2019, la population normande compte 3 325 032 habitants. La Normandie est la 10^e région de France métropolitaine la plus peuplée, désormais devancée par la Bretagne. Entre 2013 et 2019, la démographie normande cesse de progresser, et recule même légèrement (- 550 habitants par an entre 2013 et 2019 contre + 7 050 habitants par an sur la période 2008-2013). La Normandie est ainsi avec la Bourgogne-Franche-Comté l'une des deux seules régions de France à voir sa population diminuer

► **figure 1**. Globalement, toutes les régions qui bordent l'Île-de-France sont marquées soit par un faible dynamisme démographique (+ 0,3 % sur la période au total dans les Hauts-de-France par exemple), soit par une baisse de leur population (- 0,5 % en Bourgogne-Franche-Comté).

En Normandie la stabilité observée est la conjugaison de deux effets opposés. D'une part, les naissances sont plus nombreuses que les décès, rendant le **solde naturel** positif (+ 3 380 habitants entre 2013 et 2019). D'autre part, les sorties du territoire normand sont plus conséquentes que les entrées ; le **solde migratoire apparent** est ainsi déficitaire de 3 930 habitants. En comparaison avec la période 2008-2013, ces deux indicateurs tendent à se détériorer. En effet, le solde naturel a été divisé par trois entre 2008 et 2013 (+ 9 640 habitants) par rapport à 2013-2019. Dans le même temps,

le déficit du solde migratoire s'est aggravé (- 2 590 habitants entre 2008 et 2013). Globalement, ces deux effets, relativement faibles (- 0,1 % par an pour le solde migratoire, + 0,1 % par an pour le solde naturel), se compensent presque entièrement.

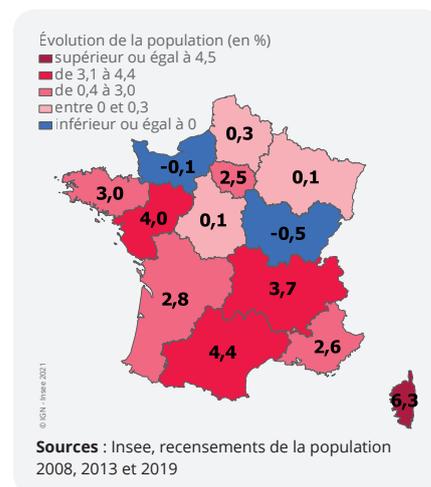
Concernant les cinq départements normands, les évolutions démographiques sont diverses : les populations du Calvados et l'Eure se sont légèrement accrues entre 2013 et 2019, celles de la Manche et de l'Orne ont diminué. En Seine-Maritime, l'évolution démographique est stable.

La croissance démographique du Calvados ralentit

Avec 694 905 habitants, le Calvados est le deuxième département le plus peuplé de la région et le 33^e à l'échelle de la France métropolitaine. Entre 2013 et 2019, sa population augmente de 0,1 % par an, soit en moyenne annuelle de près de 920 habitants. Cette croissance relative de la population est autant portée par le solde migratoire (+ 450 habitants par an) que par le solde naturel (+ 470 habitants par an). Elle était un peu plus dynamique entre 2008 et 2013 (+ 0,3 % en moyenne par an ► **figure 2**). Le tassement de la croissance démographique du Calvados s'explique essentiellement par le déclin du solde naturel qui a été divisé par cinq durant la période 2013-2019 par comparaison avec la période 2008-2013.

À Caen, la population s'élève à 106 230 habitants. La ville se situe toujours au 3^e rang régional mais continue de perdre des habitants (- 170 habitants par an entre 2013 et 2019), à un rythme toutefois moins soutenu qu'entre 2008 et 2013 (- 530 habitants par an). Cette décroissance démographique (- 0,2 % par an) est principalement due à un solde migratoire déficitaire (- 0,4 % par an), en partie compensé par un solde naturel excédentaire (+ 0,2 % par an). En revanche, de nombreuses communes autour du chef-lieu départemental caennais voient leur population augmenter, parfois nettement. C'est le cas notamment de Biéville-Beuville (+ 4,4 % par an),

► 1. Évolution de la population entre 2013 et 2019, par région



► 2. Évolution annuelle moyenne de la population par département entre 2008 et 2013, et entre 2013 et 2019

	Nombre de communes	Population au 1 ^{er} janvier 2019	Évolution annuelle moyenne de la population (en %)		Évolution annuelle moyenne de la population (en nombre)	
			2013-2019	2008-2013	2013-2019	2008-2013
Calvados	528	694 905	0,1	0,3	918	2 344
Eure	585	599 507	0,1	0,6	744	3 591
Manche	446	495 045	- 0,2	0,1	- 903	601
Orne	385	279 942	- 0,5	- 0,2	- 1 484	- 687
Seine-Maritime	708	1 255 633	0,0	0,1	171	1 206
Normandie	2 652	3 325 032	0,0	0,2	- 555	7 054
France métropolitaine	34 836	65 096 768	0,4	0,5	233 151	312 600

Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population. On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à - 0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à - 0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2008, 2013 et 2019

Bourguébus (+ 4,4 % par an), Moul-Chicheboville (+ 3,6 % par an), Fontaine-Étoupefour (+ 3,4 % par an) ou encore Carpiquet (+ 3,2 % par an).

Par ailleurs, les trois sous-préfectures du Calvados s'inscrivent dans la même tendance à la baisse que celle observée pour la préfecture du département : - 0,9 % par an à Lisieux, - 1,3 % par an à Vire Normandie, - 1,5 % par an à Bayeux sur la période observée. Le déclin démographique touche également plusieurs communes de la Côte Fleurie : Villers-sur-Mer (- 1,1 % par an), Dives-sur-Mer (- 1,6 % par an) et Honfleur (- 2,2 % par an).

Le dynamisme démographique de l'Eure est à l'arrêt

Au 1^{er} janvier 2019, l'Eure compte 599 507 habitants. C'est le troisième département le plus peuplé de la région et le 42^e département sur les 96 que regroupe la France métropolitaine. Au cours de la période 2008-2013, le département a connu une croissance démographique soutenue de 0,6 % par an. Entre 2013 et 2019, ce mouvement ralentit nettement (+ 0,1 % par an). La quasi-stabilité démographique de l'Eure est portée par la croissance du solde naturel, la plus forte de la région, comparable à la moyenne nationale (+ 0,3 % par an ► [figure 3](#)).

Dans le département, trois communes ont plus de 15 000 habitants : Évreux, Vernon et Louviers ► [figure 5](#). Les populations des deux premières ont baissé au cours de la période (respectivement - 1,2 % par an et - 0,2 % par an), celle de Louviers est en progression (+ 0,5 % par an). À Évreux, le solde naturel s'est tassé entre les périodes 2008-2013 (+ 0,9 % par an) et 2013-2019 (+ 0,6 % par an) alors que le déficit du solde migratoire s'est aggravé : de - 1,3 % par an entre 2008 et 2013, il s'établit à - 1,8 % par an entre 2013 et 2019. Les communes qui se développent

se situent notamment aux portes de la métropole rouennaise. Il en va ainsi de Bourg-Achard (+ 3,3 % par an), Grand Bourghtheroulde (+ 1,6 % par an), Le Thuit de l'Oison (+ 1,5 % par an), et Pîtres (+ 1,3 % par an). Les communes aux abords d'Évreux s'inscrivent dans cette tendance comme Guichainville (+ 2,2 % par an) ou Saint-Sébastien-de-Morsent (+ 1,3 % par an). À l'inverse, la déprise démographique touche essentiellement des communes plus éloignées des principaux centres urbains eurois. La population décline notamment à Serquigny (- 1,6 % par an), Rugles (- 1 % par an), ou Beaumont-le-Roger (- 1 % par an). Les deux centres urbains que constituent Pont-Audemer et Bernay ont également vu leur population décroître entre 2013 et 2019 (respectivement - 1,2 % par an et - 0,7 % par an). Ces deux communes comptent désormais moins de 10 000 habitants.

La déprise démographique touche désormais la Manche

La Manche est peuplée de 495 045 habitants au 1^{er} janvier 2019. Cela en fait le 52^e département le plus peuplé à l'échelle nationale. Le solde migratoire étant à l'équilibre entre 2013 et 2019, c'est l'excédent de décès par rapport aux naissances qui explique le décrochage démographique constaté sur cette même période (- 0,2 % par an). La commune de Cherbourg-en-Cotentin confirme son statut de 4^e ville régionale, avec 78 549 habitants, et ce malgré une déperdition de population constatée entre 2013 et 2019. La ville a ainsi perdu 405 habitants par an en moyenne sur cette période, ce qui constitue toutefois un ralentissement de la déprise démographique (- 670 habitants par an entre 2008 et 2013). Au même titre qu'Évreux, Caen ou Le Havre, c'est majoritairement le solde migratoire qui explique la décroissance de la population (- 0,5 % par an entre 2013 et 2019).

Les communes en croissance démographique significative se situent plutôt au sud du département. C'est le cas notamment de Bréhal (+ 1,8 % par an) ou de Gouville-sur-Mer (+ 1,1 % par an). À l'inverse, à l'instar de Cherbourg-en-Cotentin, plusieurs communes du nord de la Manche se sont dépeuplées entre 2013 et 2019. C'est le cas notamment de La Hague (- 1 % par an), Port-Bail-sur-Mer (- 1,1 % par an) ou encore Saint-Vaast-la-Hougue (- 1,7 % par an).

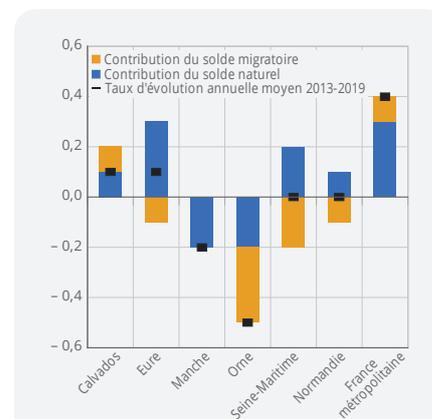
Parmi les 6 communes manchoises de plus de 10 000 habitants, seule Avranches a vu sa population s'accroître entre 2013 et 2019, modestement toutefois (+ 0,1 % par an).

Le déclin démographique s'accélère dans l'Orne

Avec 279 942 habitants au 1^{er} janvier 2019, l'Orne est le département le moins peuplé de Normandie. Il se situe au 73^e rang national. Le département a perdu 0,5 % de ses habitants chaque année entre 2013 et 2019, aggravant la tendance observée précédemment entre 2008 et 2013 (- 0,2 % par an). Ce résultat est dû à un solde naturel déficitaire (- 0,2 % par an), et un solde migratoire également orienté à la baisse (- 0,3 % par an). Chaque année entre 2013 et 2019, la population ornaise s'est réduite de 1 480 habitants.

La commune la plus peuplée de l'Orne reste la préfecture alençonnaise,

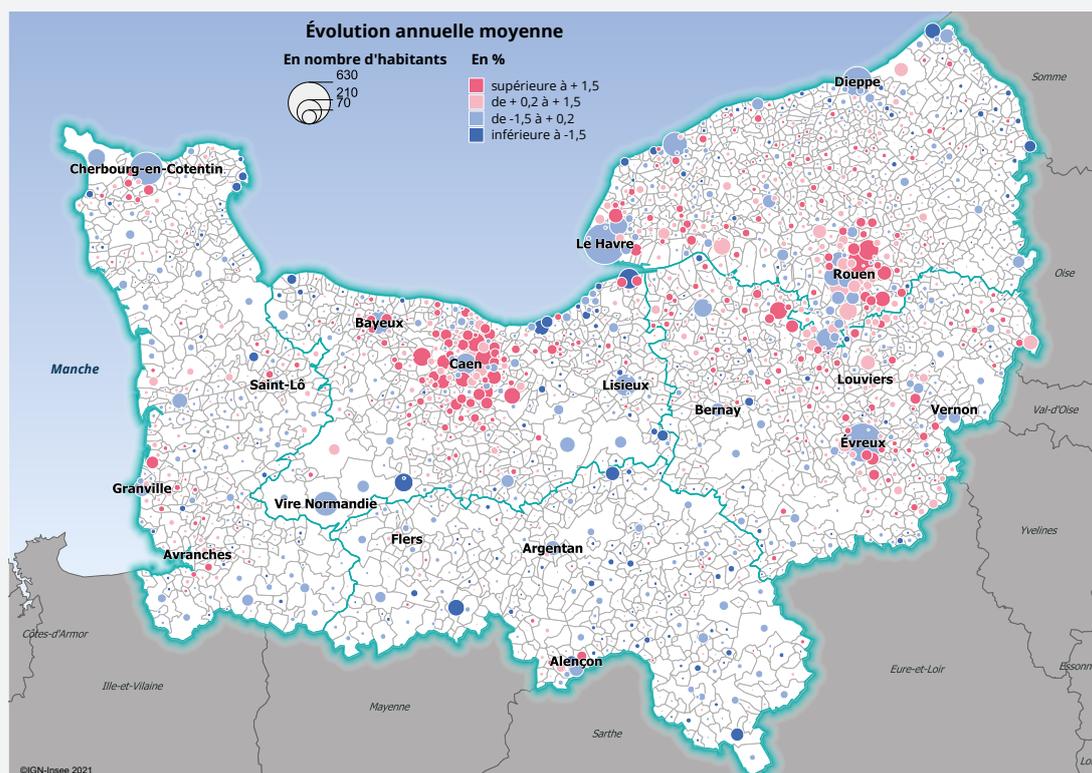
► 3. Contribution des soldes naturels et migratoires à l'évolution de la population entre 2013 et 2019



Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population. On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à - 0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à - 0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2013 et 2019, État civil

► 4. Évolution annuelle moyenne de la population communale entre 2013 et 2019



Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2013 et 2019

avec 25 870 habitants en 2019. Si sa population a décliné entre 2013 et 2019 (-0,3 % par an), le rythme s'est ralenti en comparaison avec la période 2008-2013 (-1,0 % par an).

Quelques communes ornaises ont vu leur population s'accroître entre 2013 et 2019. C'est notamment le cas autour d'Alençon, de Valframbert (+2,3 % par an) ou Condé-sur-Sarthe (+1,4 % par an). À l'inverse, de nombreuses communes du Perche voient leur population se réduire comme Mortagne-au-Perche (-1,1 % par an), Tourouvre au Perche (-1,1 % par an), Bellême (-1,4 % par an) ou encore Val-au-Perche (-1,8 % par an). Le déclin démographique est également particulièrement marqué à Vimoutiers qui a perdu 20 % de ses habitants entre 2008 et 2019.

La population de Seine-Maritime se stabilise

Avec 1 255 633 habitants au 1^{er} janvier 2019, la Seine-Maritime reste le département normand le plus peuplé, ce qui le classe au 16^e rang à l'échelle de la France métropolitaine.

En rythme annuel, le département gagne 170 habitants par an. Cette atonie démographique s'explique par deux effets contraires. D'une part le

solde migratoire départemental est déficitaire (-0,2 % par an), et d'autre part le solde naturel est positif, dans les mêmes proportions (+0,2 % par an).

Les tendances étaient plus prononcées entre 2008 et 2013 (+0,4 % par an concernant l'excédent naturel, -0,3 % par an s'agissant du solde migratoire).

► 5. Population et évolution de la population, entre 2008 et 2019, des communes de plus de 15 000 habitants

Département / commune	Population au 1 ^{er} janvier 2019	Rang régional	Évolution annuelle moyenne de la population (en %)		Évolution annuelle moyenne de la population (en nombre)	
			2013-2019	2008-2013	2013-2019	2008-2013
Calvados						
Caen	106 230	3	-0,2	-0,5	-167	-534
Hérouville-Saint-Clair	22 555	12	0,9	-0,8	194	-175
Lisieux	20 038	14	-0,9	-0,9	-182	-195
Vire Normandie	16 590	19	-1,3	-0,6	-227	-107
Eure						
Évreux	46 349	5	-1,2	-0,4	-562	-211
Vernon	23 727	11	-0,2	-0,8	-56	-187
Louviers	18 518	17	0,5	-0,2	83	-34
Manche						
Cherbourg-en-Cotentin	78 549	4	-0,5	-0,8	-405	-670
Saint-Lô	19 050	16	-0,2	0,2	-39	39
Orne						
Alençon	25 870	10	-0,3	-1,0	-80	-261
Seine-Maritime						
Le Havre	168 290	1	-0,4	-0,8	-631	-1 339
Rouen	112 321	2	0,2	0,2	261	266
Sotteville-lès-Rouen	29 068	6	0,2	-0,9	61	-268
Saint-Étienne-du-Rouvray	28 352	7	-0,2	0,5	-64	134
Dieppe	28 241	8	-1,1	-2,1	-329	-675
Le Grand-Quevilly	25 963	9	0,7	-0,7	166	-172
Le Petit-Quevilly	22 000	13	-0,3	0,5	-71	113
Mont-Saint-Aignan	19 357	15	0,2	-0,8	30	-165
Fécamp	18 041	18	-1,2	-0,1	-223	-11
Elbeuf	16 224	20	-1,1	0,2	-187	35
Montivilliers	15 470	21	-0,8	-0,1	-121	-18

Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population. On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2008, 2013 et 2019

La ville la plus peuplée de Normandie est toujours Le Havre, avec 168 290 habitants, bien que sa population se soit réduite entre 2013 et 2019 (- 0,4 % par an). La déprise démographique havraise se ralentit toutefois, la ville perdant moitié moins d'habitants par an qu'entre 2008 et 2013 (- 630 habitants contre - 1 340 habitants). À l'inverse, la population rouennaise progresse, et compte 112 321 habitants, essentiellement en lien avec un solde naturel dynamique (+ 0,5 % par an).

Les communes de la proche banlieue rouennaise présentent la croissance

démographique la plus marquée. Ainsi, Bois-Guillaume (+ 1,9 % par an), Houpeville (+ 2,1 % par an), Belbeuf (+ 2,2 % par an), Boos (+ 2,5 % par an) et Saint-Jacques-sur-Darnétal (+ 2,8 % par an) ont vu leur population nettement augmenter entre 2013 et 2019. Le cas d'Isneuveville est encore plus frappant : la commune a vu sa population croître de 44 % entre 2008 et 2019.

En revanche, les pôles urbains de Seine-Maritime éloignés de la capitale normande font face à un repli démographique. Outre l'exemple havrais, illustré également par sa proche banlieue (Montivilliers perd 0,8 % de ses habitants par an), Dieppe et

Fécamp ont également vu leur population se réduire entre 2013 et 2019, dans des proportions similaires (- 1,1 % par an et - 1,2 % par an respectivement). De manière générale, dans nombre de communes de Seine-Maritime du littoral la population diminue, comme à Eu (- 1,1 % par an), Saint-Valéry-en-Caux (- 1,3 % par an) ou le Tréport (- 1,8 % par an). ●

Flavien Alleaume, Camille Hurard (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré - Les communes de moins de 2 000 habitants prospèrent

Les communes dont la population en 2008 s'établissait sous la barre des 2 000 habitants sont les communes les plus dynamiques démographiquement de la région sur la période 2013-2019. Elles représentent 38 % de la population normande et croissent à un rythme annuel situé entre 0,2 et 0,4 % selon les classes de communes. À l'inverse, les communes de plus de 5 000 habitants continuent de perdre des habitants, dans des proportions inversement similaires. Ces deux tendances étaient déjà à l'œuvre entre 2008 et 2013, mais se sont atténuées entre ces deux périodes (+ 0,9 % en 2008-2013 contre + 0,2 % en 2013-2019 pour les communes de moins de 500 habitants par exemple, ou encore - 0,5 % en 2008-2013 contre - 0,2 % en 2013-2019 pour les communes de plus de 20 000 habitants).

Évolution annuelle moyenne de la population des communes entre 2008 et 2013, et entre 2013 et 2019 en fonction de leur taille en 2008

Taille	Nombre de communes	Part de la population en 2019 (en %)	Évolution annuelle moyenne de la population (en %)	
			2013-2019	2008-2013
Moins de 500	1 492	12,1	0,2	0,9
Entre 500 et 999	567	12,4	0,2	0,7
Entre 1 000 et 1 999	315	13,5	0,4	0,5
Entre 2 000 et 4 999	186	17,7	0,0	0,3
Entre 5 000 et 9 999	51	11,1	- 0,2	0,0
Entre 10 000 et 19 999	26	10,3	- 0,3	- 0,1
20 000 ou plus	15	22,8	- 0,2	- 0,5
Ensemble	2 652	100,0	0,0	0,2

Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population. On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à - 0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à - 0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2008, 2013 et 2019, État civil

► Sources et définitions

Cette étude s'appuie sur les **populations communales**, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1^{er} janvier 2019, au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2008.

Le concept de **population municipale** est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. Les données de population au 1^{er} janvier 2019 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2021 seront officielles dès leur authentification par décret. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Afin d'améliorer la prise en compte de la multi résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2013 et 2018 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, qui est négligeable sur cette période (Insee, note technique, 2019).

Les statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire apparent** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « La dégradation du solde naturel affaiblit le dynamisme démographique entre 2013 et 2019 », *Insee Focus* n°257, décembre 2021.
- **Vallès V.**, « Le dynamisme démographique faiblit entre 2013 et 2018, avec la dégradation du solde naturel », *Insee Focus* n° 221, décembre 2020
- **Poupet C., Roger P.**, « Bilan démographique 2019 : la population normande poursuit sa baisse », *Insee Analyses* n° 82, septembre 2020
- **Hurard C., Brendler J.**, « Les moteurs de la croissance démographique normande à l'arrêt entre 2013 et 2018 », *Insee Analyses* n° 89, décembre 2020

